



57^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la vérité, la justice et la réparation

Intervention du Luxembourg

12 septembre 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue au Conseil des droits de l'homme et vous remercions pour votre rapport qui fait état de vos activités et de celles de votre prédécesseur. Les priorités ambitieuses que vous proposez pour votre mandat nous semblent tout à fait pertinentes.

Le monde connaît actuellement une soixantaine de conflits qui occasionnent des souffrances humaines indicibles. Les efforts de la communauté internationale pour faire taire les armes et pour aider les sociétés meurtries à se relever post-conflit sont largement insuffisants ; les besoins humanitaires dépassent grandement les financements mis à disposition par les États membres. Il en va sans doute de même pour le financement de la justice transitionnelle.

Une tâche centrale de la justice transitionnelle est de prévenir la rechute dans un conflit, à travers la recherche de la vérité, l'établissement des responsabilités, le travail de mémoire et l'obtention de garanties de non-répétition : c'est une véritable feuille de route pour réussir une transition vers une société inclusive, juste et paisible.

Or, dans plusieurs conflits actuels, les belligérants semblent vouloir détruire l'adversaire complètement – la multiplication de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en témoigne.

Monsieur Duhaime,

Comment dépasser dans des conflits pareils – et surtout en période post-conflit – le faux dilemme qui veut nous forcer à choisir soit la paix, soit la justice ?

Je vous remercie de votre attention.

(236 mots – 1m30s)